



HAL
open science

La fabrique du vote : placer la matérialité au coeur de l'analyse

Sandrine Perrot, Marie-Emmanuelle Pommerolle, Justin Willis

► **To cite this version:**

Sandrine Perrot, Marie-Emmanuelle Pommerolle, Justin Willis. La fabrique du vote : placer la matérialité au coeur de l'analyse. Politique africaine, 2016, Matérialités du vote, 144, pp.5 - 26. 10.3917/polaf.144.0005 . hal-03086493

HAL Id: hal-03086493

<https://hal.science/hal-03086493>

Submitted on 9 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE DOSSIER*Matérialités du vote*

**COORDONNÉ PAR SANDRINE PERROT,
MARIE-EMMANUELLE POMMEROLLE ET
JUSTIN WILLIS**

INTRODUCTION AU THÈME

**LA FABRIQUE DU VOTE :
PLACER LA MATÉRIALITÉ
AU CŒUR DE L'ANALYSE**

Avec le retour au multipartisme au début des années 1990, le vote est devenu routinier dans de nombreux pays africains. Quoique pas complètement routinier¹. Si les principes du suffrage universel et du bulletin secret se sont formellement imposés dans la grande majorité des cas, la forme matérielle du vote subit de constantes transformations. Presque toutes les élections ont généré une nouveauté à apprendre pour les électeurs, les partis politiques et le personnel électoral, prolongeant certains débats déjà posés dès la fin des années 1940 parfois : les bulletins de vote porteront-ils des noms ou des symboles ? Doit-il y avoir un seul bulletin marqué par l'électeur ou plusieurs ? Un seul bulletin et plusieurs urnes ? Ces dernières doivent-elles être opaques ou transparentes ? Et comment les électeurs devraient-ils être identifiés ? Devrait-on juste cocher leur nom sur le registre après qu'ils ont voté ? Devraient-ils avoir des cartes d'électeur ? Être identifiés par leurs empreintes digitales ? Les changements ne sont pas fondamentaux, mais ils représentent un aménagement continu du processus et trahissent une prise de conscience, en quelque sorte, que celui-ci ne fonctionne pas tout à fait comme il devrait.

Depuis les années 2000, les processus électoraux se sont encore complexifiés avec l'introduction de nouvelles technologies dans l'organisation du scrutin, sa supervision et le comptage des voix². Transparence et modernité politiques

1. Merci à tous les relecteurs du comité de rédaction de *Politique africaine* ainsi qu'à Richard Banégas, Hélène Combes, Lucie Bargel, Élise Massicard, Christophe Voilliot, Clément Desrumeaux et Marie Vannetzel pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce texte.

2. Aujourd'hui, 23 pays utilisent l'enregistrement électoral biométrique, un les machines à voter (la Namibie), 20 transmettent les résultats par voie électronique et 27 permettent aux électeurs de

Matérialités du vote

sont désormais incarnées par des objets extrêmement sophistiqués : enregistrement biométrique des électeurs, système parallèle de recomptage par SMS, prise d'empreintes, machines à voter, localisation du bureau de vote par téléphone portable sont autant de dispositifs matériels censés assurer la véracité des informations sur l'électeur et l'élection, la fiabilité du comptage ou du contre-comptage, si ce n'est la sincérité du vote. Au Nigeria, malgré les quelques défaillances techniques du système qui obligèrent notamment le président sortant, Goodluck Jonathan, après une demi-heure de tentatives infructueuses pour valider son identité électroniquement, à voter avec une simple accréditation de papier³, le vote biométrique de 2015 est associé à la première alternance politique de l'histoire du pays. Au Cameroun voisin, en juin 2013, dans une antenne communale d'Élections Cameroon, qui organise alors l'enregistrement des électeurs, une affiche bricolée et placardée sur la porte du responsable annonce fièrement : « La biométrie est là ! [...] Venez vous-même découvrir ce n'est pas le kongossa !⁴ ». L'attractivité de cette nouvelle technologie d'enregistrement accroît alors la participation à la procédure de recensement et l'intérêt – jusque-là fort limité – des citoyens camerounais pour le processus électoral, interrogeant sur la transformation des représentations ordinaires de la crédibilité du vote.

Les campagnes charrient elles aussi de nombreuses innovations matérielles. Aux côtés des classiques T-shirts partisans, pagnes, casquettes et tissus, se sont ajoutés véhicules repeints aux couleurs du parti, messages audiovisuels, SMS et messages vocaux automatisés. La prolifération des véhicules privés et notamment des motos, la chute relative des coûts d'impression des affiches et des dépliants, le développement des réseaux de téléphonie mobile et l'expansion de l'accès à l'Internet ont tous encouragé et rendu possible le déploiement de nouvelles techniques de travail de l'électorat tout autant qu'ils ont transformé la logistique de distribution du matériel ou de la

vérifier la liste électorale en ligne. International Institute for Democracy and Electoral Assistance : <<http://www.idea.int/elections/ict/index.cfm>>, consulté le 22 septembre 2016.

3. M. Mark et D. Smith, « Nigeria Election Stumbles into Action as President Struggles to Cast Vote », *The Guardian*, 28 mars 2015, <<https://www.theguardian.com/world/2015/mar/28/nigeria-election-stumbles-into-action-as-president-struggles-to-cast-vote>>, consulté le 30 novembre 2016. Sur la biométrie plus généralement, voir les travaux fondateurs de K. Breckenridge, *Biometric State: The Global Politics of Identification and Surveillance in South Africa, 1850 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014; N. O. Nkume-Okorie et G. Chouin, « L'enregistrement électronique des électeurs au Nigeria. Un dispositif biométrique au service de la démocratie? », *Afrique contemporaine*, n° 239, 2011, p. 75-87; M. Debos, « Biométrie au Tchad : nouvelles technologies et vieilles recettes électorales », *The Conversation*, 27 avril 2016, <<http://theconversation.com/biometrie-au-tchad-nouvelles-technologies-et-vieilles-recettes-electorales-58394>>, consulté le 3 décembre 2016.

4. Le kongossa désigne la rumeur. Observations par l'un des auteurs, Yaoundé, juin 2013.

supervision « citoyenne » du scrutin⁵. La profusion de gadgets nourrit l'engouement des r cipiendaires et accro t les attentes populaires   chaque « saison  lectorale », ce temps « des moissons » o  l'on r colte ce que les candidats, le parti ou l' tat ont   donner.

Les objets du vote saturent donc l'espace public   chaque  lection. Ils g n rent autant d'enthousiasme que de controverses et de d bats publics   propos de leur co t, de l'attribution des march s ou de leur fiabilit . Derri re une standardisation apparente, ils s'ins rent cependant et prennent sens avant tout dans des histoires  lectorales singuli res. En fonction des enjeux politiques du moment, les partis d'opposition, le gouvernement et les entrepreneurs de morale (ONG d' ducation civique, organismes multilat raux, etc.) se saisissent de mani re diff renci e de ces nouvelles formes de mat rialit ⁶. La nature des r gimes politiques mais aussi leurs temporalit s propres modifient la production (centralis e ou d centralis e, voire individualis e) et les usages (plus ou moins contraints) de ces objets.

C'est   partir de ce constat qu'une premi re  tape de ce projet de recherche a eu lieu en octobre 2015   Nairobi. Plusieurs  v nements scientifiques ont  t  organis s autour d'une exposition sur les objets  lectoraux au Mus e national de Nairobi. Certaines des photos qui l'illustr rent sont reproduites dans notre cahier photos central. L'objectif  tait de collecter et de conserver des objets  ph m res, de sonder les transformations des cultures  lectorales et de banaliser les  lections dans un pays, et une r gion, o  elles g n rent des violences politiques r currentes⁷. Cette d marche visait   offrir un espace de rencontre et de dialogue entre chercheurs et praticiens en s'affranchissant des habituelles pol miques autour de l'int grit  du vote. Elle a ainsi permis d'agr ger des chercheurs autour de r flexions jusque-l  p riph riques dans leur travail et d' valuer collectivement l'int r t de pr ter attention aux objets, mais  galement de confronter leurs analyses aux exp riences pratiques des professionnels des  lections.

5. Voir en Ouganda, par exemple, l'exp rience de vigilantisme citoyen appelant   surveiller le transport des urnes (fait de nuit le plus souvent apr s la cl ture du vote) et   transmettre par SMS les r sultats du vote depuis les bureaux de d pouillement jusqu'au si ge du principal parti d'opposition. Voir aussi l'ouverture de sites Internet destin s   recevoir les d nonciations de fraude et autres alertes de malversations, etc. Comme dans beaucoup d'autres pays, en Ouganda, la plupart des r seaux de t l phonie mobile, les m dias sociaux et les applications de chats sur Internet ont  t  bloqu s le jour du scrutin en 2016. Notes de terrains effectu s lors des campagnes  lectorales de 2011 et 2016 en Ouganda.

6. Au Kenya par exemple, apr s avoir critiqu  les d faillances technologiques du mat riel  lectoral en 2013, l'opposition refuse aujourd'hui la proposition du gouvernement de mettre en place, pour les  lections de 2017, un syst me manuel de v rification des  lecteurs et de comptage du vote, pour parer   ces  ventuelles d faillances.

7. Colloque et Exposition « Voting Matters. Citizenship and Elections in Africa », coordonn s par M.-E. Pommerolle avec J. Willis.

Matérialités du vote

Ce dossier prolonge cette démarche visant à proposer un contrepoint méthodologique. Il offre une perspective décalée sur les multiples échéances électorales qui ponctuent l'actualité sur le continent et revisite, au plus près des pratiques, l'exercice du vote. Ce faisant, ce projet collectif a rejoint et s'est naturellement inséré dans la démarche de deux autres groupes de recherche : celui dirigé par Hélène Combes, Lucie Bargel et Sandrine Perrot autour de « l'acte de vote : perspectives comparées⁸ », d'une part, et celui de Richard Banégas et Séverine Awenengo Dalberto sur « la vie sociale et politique des papiers d'identification en Afrique sub-saharienne⁹ », d'autre part, qui tous deux placent les dispositifs matériels au cœur de l'analyse.

Ce pari heuristique d'un « détour par la matérialité¹⁰ », résolument empirique, permet de se départir à la fois des approches normatives qui animent les débats plus larges sur les lois et les dispositifs électoraux (limitation constitutionnelle des mandats, indépendance des commissions électorales, etc.) et celles considérant la technicisation de l'élection comme une dépolitisation de sa procédure. Partir des objets permet de les replacer dans le substrat social qui préside à leur conception, production, distribution et à leurs usages naturalisés. Il s'agit ici d'interroger la manière dont de nouveaux matériels et technologies sont conçus, produits, manipulés au sens premier du terme, utilisés, détournés et, en cela, façonnent l'acte de vote et ses imaginaires, modifient – ou non – les rapports entre État et citoyen, les conceptions de la citoyenneté électorale autant que les perceptions ordinaires du vote sur un continent où il est à la fois banalisé et sans cesse contesté.

LE VOTE COMME FAIT SOCIAL ET MATÉRIEL

Plus familière des études de sorties des urnes et de cartographie électorale, la sociologie du vote africaniste, dans sa grande majorité, fait l'impasse sur le déroulement au concret de l'élection et sur la manière dont sa matérialité a façonné et contraint ces modèles de changement et d'innovation. Les analyses des scrutins des années 1950 et 1960 étaient surtout un prétexte pour

8. <<http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/l-acte-du-vote-perspectives-comparees>>, consulté le 3 décembre 2016. Voir aussi le panel sur la « matérialité de l'électeur » organisé par H. Combes et L. Bargel au Congrès AFSP de 2015, <<http://www.congres-afsp.fr/st/st3.html>>, consulté le 3 décembre 2016.

9. Voir le blog de ce projet : <<https://piaf.hypotheses.org/>>, consulté le 3 décembre 2016. Cette réflexion est notamment tirée d'un travail précédent sur « L'État de papier : matérialisation et dématérialisation de la citoyenneté », Fasopo, 2013.

10. L'expression est de G. Lachenal, *Le médicament qui devait sauver l'Afrique : un scandale pharmaceutique aux colonies*, Paris, La Découverte, coll. « Les empêcheurs de penser en rond », 2014.

observer des changements politiques et sociaux plus larges, mais ne considéraient pas le vote comme un objet politique à part entière¹¹. Ce sont au final les manuels électoraux écrits par ces mêmes universitaires-experts qui nous informent le plus sur sa matérialité¹². Les élections « sans choix » des années 1970-1980, décrédibilisées par la succession de coups d'État et la généralisation des régimes de parti unique, ont produit peu de littérature. Les ouvrages collectifs dirigés par Georges Lavroff, Guy Hermet, puis plus de dix ans plus tard par Fred Hayward, font figure d'exception¹³. Leurs arguments autour du rôle des élections dans la légitimation des régimes, la disciplinarisation et le renouvellement des élites exploraient l'hypothèse d'élections productives de pouvoir. Cependant, ils ne prêtaient pas non plus attention aux formes matérielles des campagnes.

La réémergence du multipartisme en Afrique à la toute fin des années 1980 a fait passer les études électorales du statut de hobby excentrique de quelques-uns à une véritable industrie, en constante expansion, du fait de la disponibilité de financements de recherche et de consultance. La démocratisation a remplacé la modernisation comme concept central de ces études. La vieille antienne autour de scrutins « libres et transparents », jugée trop naïve, a laissé place à celle de l'intégrité, finalement assez proche¹⁴. Le réseau dense de soutien international, qui permet des allers-retours entre monde universitaire et pratique électorale, a notamment encouragé l'émergence de larges études quantitatives comparatives. La séduction exercée sur les universitaires par

11. Voir par exemple E. Shils, « Political Development in the New States », *Comparative Studies in Society and History*, vol. 2, n° 3, 1960, p. 265-292, et surtout p. 287. On retrouve la même idée au travers du concept de « socialisation politique » dans J. S. Coleman, « The Politics of Sub-Saharan Africa », in G. Almond et J. S. Coleman (dir.), *The Politics of the Developing Areas*, Princeton, Princeton University Press, 1960, p. 247-368.

12. Voir notamment W. J. M. Mackenzie, *Free Elections: An Elementary Textbook*, Londres, George Allen & Unwin, 1958; W. J. M. Mackenzie et K. Robinson, *Five Elections in Africa*, Oxford, Clarendon Press, 1960; and United Kingdom National Archives (UKNA) CO 822/1427, « A Further Note on Constitutional Issues in Kenya », Mackenzie, 27 octobre 1959.

13. D. G. Lavroff (dir.), *Aux urnes l'Afrique. Élections et pouvoirs en Afrique noire*, Paris/Bordeaux, Pedone/IEP de Bordeaux, 1979; G. Hermet, R. Rose et A. Rouquié (dir.), *Elections Without Choice*, Londres, Macmillan, 1978; F. Hayward (dir.), *Elections in Independent Africa*, Boulder, Westview, 1987, p. 1-23. Voir également D. Martin, « La houe, la maison, l'urne et le maître d'école. Les élections en Tanzanie 1965-1970 », *Revue française de science politique*, vol. 25, n° 4, 1975, p. 677-716; D. Bourmaud, « Élections et autoritarisme. La crise de la régulation politique au Kenya », *Revue française de science politique*, vol. 35, n° 2, 1985, p. 206-235.

14. Voir la succession d'ouvrages édités par L. Diamond : L. Diamond, J. Linz et S. M. Lipset (dir.), *Democracy in Developing Countries. Volume Two: Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 1988; L. Diamond (dir.), *Political Culture and Democracy in Developing Countries*, Boulder, Lynne Rienner, 1993; L. Diamond et M. F. Plattner (dir.), *Democratization in Africa*, Baltimore/Londres, Johns Hopkins Press, 1999; M. Bratton (dir.), *Voting and Democratic Citizenship in Africa*, Boulder, Lynne Rienner, 2013.

Matérialités du vote

ces données les incite à poser les questions de recherche auxquelles ils pourront répondre grâce à des statistiques. C'est le cas de nombreuses études sur l'importance du clientélisme ou de l'éthnicité dans les déterminants du vote, ainsi que de celles sur la conformité des élections africaines aux normes démocratiques¹⁵.

Un dernier courant de recherche, enfin, a montré plus de scepticisme face aux potentialités transformatrices du vote et une forme de cynisme face à l'industrie électorale. Pour les plus radicaux d'entre eux, les élections sont une modalité renouvelée de l'extraversion des pouvoirs africains, ou encore une façade derrière laquelle les traits permanents d'une culture politique immuable se reproduisent¹⁶.

Toute cette littérature se heurte cependant à plusieurs écueils : la routinisation et la ritualisation des élections sont lues comme faisant partie du processus de consolidation de la démocratie¹⁷ ; les procédures et dispositifs du vote ont été considérés majoritairement sous l'angle de la manipulation par le régime en place ou de l'opportunité qu'ils offrent en termes de fraude¹⁸ ; les réappropriations locales de ces objets ou dispositifs, quant à eux, ont bien souvent été analysées comme des formes de résistances à la « modernité » électorale ou comme des modes d'expression politiques africains (« *an African way of doing things*¹⁹ »).

Ce dossier veut se départir des analyses globalisantes désincarnées tout autant que des lectures singularisantes des terrains africains. Il vise à questionner plus généralement la sociologie des élections, ses outils et ses approches pour s'interroger sur ce qu'elles produisent par-delà la légitimation démocratique, voire la relégitimation autoritaire, ou encore le (non-)renouvellement des élites. Il cherche à s'affranchir des analyses conjoncturelles pour réinscrire l'acte de vote sur un continuum processuel et dans des pratiques sociales.

15. Voir par exemple S. Lindberg, « "It's Our Time to 'Chop'" : Do Elections in Africa Feed Neo-Patrimonialism Rather than Counter-Act It? », *Democratization*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 121-140 et S. I. Lindberg et M. K. C. Morrison, « Are African Voters Really Ethnic or Clientelistic? Survey Evidence from Ghana », *Political Science Quarterly*, vol. 123, n° 1, 2008, p. 95-122 ; M. Basedau, G. Erdmann et A. Mehler (dir.), *Votes, Money and Violence. Political Parties and Elections in Sub-Saharan Africa*, Uppsala, Nordiska Afrika Institutet/Sweden University of Kwazulu-Natal Press, 2007.

16. J.-F. Bayart, « Africa in the World: A History of Extraversion », *African Affairs*, vol. 99, n° 395, 2000, p. 217-267, et surtout p. 225-226 ; P. Chabal et J.-P. Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford/Bloomington, James Currey, coll. « African Issues », 1999.

17. S. I. Lindberg, « The Surprising Significance of African Elections », *Journal of Democracy*, vol. 17, n° 1, 2006, p. 139-151.

18. J. Willis et A. el Battahani, « "We Changed the Laws" : Electoral Practice and Malpractice in Sudan since 1953 », *African Affairs*, vol. 109, n° 435, 2010, p. 191-212.

19. T. Young, « Elections and Electoral Politics in Africa », *Africa*, vol. 63, n° 3, 1993, p. 299.

Cet effort participe en cela d'une réflexion plus large sur les angles morts de la sociologie électorale classique initiée au début des années 2000²⁰. Récemment en effet, plusieurs travaux, portant souvent sur les pays du Sud, ont renouvelé la littérature. Certains s'interrogent sur les types de travail politique que les élections accomplissent, plutôt que sur les résultats; sur leur signifié et leurs usages²¹, notamment en contexte semi-autoritaire ou hybride²²; sur le déroulé local des campagnes et du vote²³; sur la réappropriation des nouvelles technologies et son impact sur les mobilisations électorales²⁴. Reposant sur le comparatisme et la transdisciplinarité, ces approches par le local, voire le micro, et surtout par le vote au concret, offrent, par leurs incursions ethnographiques²⁵, des perspectives stimulantes dans un champ de recherche saturé. En dirigeant ici notre attention sur la mise en objet de l'élection, nous nous penchons sur le vote non plus comme événement mais comme fait social et matériel. L'objet électoral y est appréhendé comme une trace tangible, ou le palimpseste, comme le dit Marie-Aude Fouéré dans ce numéro, des emprunts et des conflits d'intérêts qui ponctuent son parcours, autant que des rapports de pouvoir et des pratiques sociales associées à ses usages.

L'approche par la matérialité n'est pas nouvelle. L'histoire de la médecine, la sociologie du travail, la sociologie de l'État en sont familières ou l'ont

20. Sur le renouvellement plus général de la sociologie électorale hexagonale, voir C. Braconnier, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Cergy-Pontoise, LGDJ, 2010. Pour les appels à développer une sociologie comparative et plus fine des élections africaines, longtemps restés sans réponse : P. Quantin, « Pour une analyse comparative des élections africaines », *Politique africaine*, n° 69, 1998, p. 12-28; R. Otayek, « Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent? », *Politique africaine*, n° 69, 1998, p. 3-11 et aussi M. Cowen et L. Laakso, « Elections and Election Studies in Africa », in M. Cowen et L. Laakso (dir.), *Multi-Party Elections in Africa*, Oxford, James Currey, 2002, p. 1-26.

21. P. Quantin (dir.), *Voter en Afrique : comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

22. S. Perrot, « A NRM Recapture of Teso in 2011? What Voting Means in a Hybrid Regime », in S. Perrot, S. Makara, J. Lafargue et M.-A. Fouéré (dir.), *Elections in a Hybrid Regime: Revisiting the 2011 Ugandan Polls*, Kampala, Fountain, 2014; M. Hilgers et J. Mazzocchi, *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : le cas du Burkina Faso*, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2010.

23. M. Bennani-Chraïbi, M. Catusse et J.-C. Santucci (dir.), *Scènes et coulisses des élections au Maroc : les législatives de 2002*, Aix-en-Provence/Paris, Iremam/Karthala, 2005; J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Élections au village : une ethnographie de la culture électorale au Niger. Les pouvoirs locaux au Niger*, tome 2, Paris, Karthala, coll. « Voix d'Afrique », 2015; L. Baamara, C. Floderer et M. Poirier (dir.), *Faire campagne, ici et ailleurs : mobilisations électorales et pratiques politiques ordinaires*, Paris/Aix-en-Provence, Karthala/Sciences Po Aix, 2016.

24. P. Ménoret, « Le cheikh, l'électeur et le SMS », *Transcontinentales. Sociétés, idéologies, système mondial*, n° 1, 2005, p. 19-33; P. Ménoret, « Apprendre à voter? Le cas des élections saoudiennes de 2005 », *Genèses*, n° 77, 2009, p. 51-74.

25. M. Hilgers et J.-P. Jacob, « Anthropologie de la candidature électorale au Burkina Faso », *Afrique contemporaine*, n° 228, 2008, p. 171-90; T. Bierschenk, « The Local Appropriation of Democracy: An Analysis of the Municipal Elections in Parakou, Republic of Benin, 2002-2003 », *Journal of Modern African Studies*, vol. 44, n° 4, 2006, p. 543-571.

Matérialités du vote

revisitée depuis une décennie déjà²⁶. La sociohistoire du vote – essentiellement hexagonale et centrée sur le XIX^e siècle – a également pensé son invention, son apprentissage et sa ritualisation en mettant un accent particulier sur ses dispositifs et ses objets²⁷. Il nous semble intéressant de relire et de poursuivre ces travaux afin de dépasser les débats autour d’une sociologie de la compétence électorale et de la « modernité » démocratique des électeurs. L’objectif est de revisiter ce rapport à l’objet dans des situations contemporaines quand il ne s’agit plus désormais d’inventer l’électeur, ou même les élections, mais de transformer, par de nouvelles techniques ou dispositifs, la fabrique du vote dans un contexte où l’on constate l’accumulation d’un savoir qui produit des électeurs plus exigeants et, à tout le moins, différents. Irriguant notre réflexion de cette sociohistoire, mais aussi du renouvellement des approches anthropologiques en termes de culture matérielle – et notamment des travaux fondateurs d’Arjun Appadurai, Igor Kopytoff et Jean-Pierre Warnier²⁸ –, nous entendons retracer la circulation de l’objet du vote, sa diffusion, ses écueils (sa « vie sociale » ou sa « carrière » pour reprendre les termes d’Arjun Appadurai) pour analyser en quoi et comment la mise en objet du vote constitue des modalités particulières de subjectivation politique des individus tout autant qu’il révèle les formes d’assujettissement auxquels il est soumis²⁹.

26. Parmi les travaux récents, on peut lire avec intérêt : D. Gardey (dir.), *Le linge du Palais-Bourbon. Corps, matérialité et genre du politique à l’ère démocratique*, Lormont, Éditions du Bord de l’eau, 2015 ou la littérature autour de la politique du guichet par exemple. Il faudrait également citer, en histoire, les travaux fondateurs de Fernand Braudel, Daniel Roche pour l’histoire, ou encore ceux de M. de Certeau.

27. A. Garrigou, *Le vote et la vertu : comment les Français sont devenus électeurs*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 ; Du même auteur, *Histoire sociale du suffrage universel*, Paris, Seuil, 2002 et « Le secret de l’isolier », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988, p. 22-45 ; Y. Déloye, « L’élection au village. Le geste électoral à l’occasion des scrutins cantonaux et régionaux de mars 1992 », *Revue française de science politique*, vol. 43, n° 1, 1993, p. 83-106 ; Du même auteur, *Les voix de Dieu. Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique français et le vote, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, coll. « L’espace du politique », 2006 ; Y. Déloye et O. Ihl, *L’acte du vote*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008 ; M. Offerlé, « L’électeur et ses papiers. Enquête sur les cartes et les listes électorales (1848-1939) », *Genèses*, vol. 13, n° 1, 1993, p. 29-53 et *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1983. Voir également les travaux doctoraux en cours de Florent Piton sur la carte d’électeur au Rwanda ou ceux de Juliette Ruaud sur la sociohistoire des pratiques électorales au Sénégal.

28. A. Appadurai (dir.), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Londres/New York, Cambridge University Press, 1986 ; I. Kopytoff, « The Cultural Biography of Things : Commoditization as Process », in A. Appadurai (dir.), *op.cit.*, p. 64-94 ; J.-F. Bayart et J.-P. Warnier (dir.), *Matière à politique, Le pouvoir, les corps et les choses*, Karthala, 2004 ; J.-P. Warnier, *Construire la culture matérielle. L’homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, PUF, 1999.

29. J.-P. Warnier, « Pour une praxéologie de la subjectivation politique », in J.-F. Bayart et J.-P. Warnier (dir.), *Matière à politique... op. cit.*, p. 7-31.

Placer côte à côte objets du vote et objets de campagne peut paraître osé. Ces deux matérialités, de fait, ne sont pas censées se rencontrer lors du déroulement de l'élection. Ils sont conçus pour circuler dans des espaces temporels et géographiques bien distincts, les objets de campagne étant interdits dès l'abord des bureaux de vote. L'idée est de rompre la compartimentation entre ces deux temps politiques et ces deux champs de recherche académique pour en montrer la porosité et intégrer alors la totalité de la fabrique mondialisée du vote depuis l'enregistrement biométrique, avec du matériel indien ou belge, l'impression des bulletins, en Afrique du Sud par exemple, la fabrication de T-shirts à Dubaï ou en Chine, le scrutin, observé de toutes parts, jusqu'à la circulation post-électorale de certains de ces objets dans les espaces domestiques.

Parce qu'ils sont des vecteurs entre producteurs et commanditaires, entre État et citoyen, entre partis et militants, entre candidats et électeurs, les objets électoraux nous obligent à nous pencher sur les échanges qu'ils induisent. Ceux-ci s'inscrivent dans un écheveau de relations de pouvoir qui en font des moments transactionnels particulièrement stratégiques et déterminent, comme l'explique Jean-Pierre Warnier, la variabilité de la valeur de l'objet et la construction sociale de son échangeabilité³⁰. Les « chemins et détournements » d'un objet sont en effet autant de traces tangibles de sa vie sociale, de son passage à travers divers registres de valeur qui coexistent dans le même espace social³¹. Ils expriment ses va-et-vient entre la matérialité et le social, ses différentes phases de réappropriation et de contestation qui constituent autant de seuils dans le processus de subjectivation de l'individu-électeur³².

Les articles de ce dossier s'intéressent chacun à des aspects particuliers de ces matérialités : à la façon dont elles cherchent à matérialiser l'État et ses citoyens-électeurs, et comment ces processus de rationalisation sont transformés par les contextes sociaux et politiques dans lesquels ils s'intègrent (J. Willis *et al.* ; A. Rader ; E. Muendane et D. do Rosário) ; à la multiplicité d'acteurs, d'intérêts et de controverses portés par ces véritables marchandises mondialisées (A. Rader, E. Muendane et D. do Rosário) ; et enfin à la

30. I. Kopytoff, « The Cultural Biography... », art. cité. ; J. Roitman et J.-P. Warnier, « La politique de la valeur », *Journal des africanistes*, vol. 76, n° 1, n° spécial « Sahara : identités et mutations sociales en objets », 2006, p. 205-216.

31. J. Comaroff et J. L. Comaroff, « Beasts, Banknotes and the Colour of Money in Colonial South Africa », *Archaeological Dialogues*, n° 12, 2005, p. 107-132

32. A. Schwartz, « Les objets et la sociologie », *Idées économiques et sociales*, n° 143, 2006, [en ligne], <<http://www.educ-revues.fr/ID/AffichageDocument.aspx?idoc=34932>>, consulté le 3 décembre 2016.

Matérialités du vote

singularisation de ces objets redéfinis par des usages et des circulations propres (A. Rader, M.-A. Fouéré, E. Muendane et D. do Rosário, P. Grassin).

LA PRODUCTION MATÉRIELLE DE L'ÉTAT ET DE L'ÉLECTEUR

L'approche par la matérialité permet de dépasser l'analyse conjoncturelle des élections pour les replacer dans le temps plus long de la construction simultanée du citoyen et de l'État. « L'invention de l'électeur », c'est-à-dire l'extraction de l'individu de son milieu social et son accomplissement comme individu politique, est passée par l'introduction et la transformation de divers objets électoraux : la carte d'électeur, l'urne, le bulletin, l'isoloir, le vote à bulletin secret, etc.³³. À travers eux, les élections exaltent un ordre de papier bureaucratique et représentent l'État comme une entité distincte, séparée de la société, qui tire son existence de l'adoption de la loi et des règlements. Justin Willis *et al.* s'intéressent dans ce dossier à la mise en scène matérielle du bureau de vote en ce qu'elle nous dit de la relation particulière entre l'État et l'individu citoyen qu'il cherche à construire dans les imaginaires. Si elles sont comprises comme des rituels collectifs induisant ou contraignant des comportements politiques ou comme des laboratoires de production de connaissances, les élections réunissent en effet plusieurs méthodes microphysiques de l'ordre détenant une puissante force de disciplinarisation³⁴. S'enregistrer, faire la queue, accepter le pouvoir d'identification individuelle

33. R. Bertrand, J.-L. Briquet et P. Pels, *Cultures of Voting: The Hidden History of the Secret Ballot*, Londres/Paris, Hurst/CERI, 2007 ; P. Pels, « Imaginer les élections : modernité, médiation et vote secret au Tanganyika à la fin de la période coloniale », *Politique africaine*, n° 83, 2001, p. 135-50 ; L. White, *Unpopular Sovereignty. Rhodesian Independence and African Decolonization*, Chicago, University of Chicago, 2015 ; J. Willis, « "A Model of its Kind" : Representation and Performance in the Sudan Self-Government Election of 1953 », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 35, n° 3, 2007, p. 485-502 ; J. Onana, « Faire voter, faire naître au monde politique : apprentissage de l'investiture démocratique et émergence historique de la figure du citoyen au Cameroun », in P. Quantin (dir.), *Voter en Afrique*, *op. cit.*, p. 207-242 ; C. Toulabor, « Fraudes électorales et démocratie coloniale au Togo. Cas d'une implantation du vote en colonie », in P. Quantin (dir.), *Voter en Afrique*, *op. cit.*, p. 185-206 ; A.-C. Trémon, « Citoyens indigènes et sujets électeurs », *Genèses*, n° 91, 2013, p. 28-48 ; F. Cooper, « Voting, Welfare and Registration: The Strange Fate of the État-Civil in French Africa, 1945-1960 », in K. Breckenridge et S. Szreter (dir.), *Registration and Recognition: Documenting the Person in World History*, British Academic Scholarship Online, 2012, p. 385-412.

34. J. Comaroff et J. L. Comaroff, *Law and Disorder in the Postcolony*, Chicago, Chicago University Press, 2006. Autour de l'idée d'élections comme laboratoire, voir K. Coles, « Election Day: The Construction of Democracy Through Technique », *Cultural Anthropology*, vol. 19, n° 4, 2004, p. 551-580 ; et pour l'idée d'une « méthode microphysique de l'ordre », voir T. Mitchell, « The Limits of the State: Beyond Statist Approaches and their Critics », *American Political Science Review*, vol. 85, n° 1, 1991, p. 77-96.

de la carte d'électeur ou du registre électronique, être coché sur une liste, tous ces processus produisent du pouvoir, renforçant l'importance du papier, de la règle écrite, de l'alphabétisation et de l'instruction. Le vote cherche à « transformer l'électeur », comme l'indique Luise White, et à produire le citoyen ; il exalte également le bureaucrate³⁵.

On le sait, la présence de l'État sur le continent africain est très inégale, dans le temps et dans l'espace, et son acceptation est souvent problématique. Elle l'est, tant pour les populations censées être gouvernées (avec le cas très particulier des populations nomades notamment³⁶) que pour les acteurs extérieurs censés reconnaître cette entité. Les manuels d'éducation civique, les technologies d'enregistrement biométrique des électeurs, leur encartement, etc. sont autant de projets de rationalisation et de construction de l'État, et d'affirmation de la souveraineté. Dans ce numéro, Anna Rader montre combien le déploiement de l'identification électorale biométrique au Somaliland entre dans le jeu de l'affirmation par les dirigeants d'une souveraineté pleine et entière alors que leur État n'est pas reconnu par la communauté internationale³⁷. La sophistication et l'uniformisation des procédures et des formalités d'enregistrement et de vote constituent aussi des symboles – plus ou moins performatifs – de la centralisation de l'État et de la pénétration de ses marges. L'enregistrement permet sans aucun doute une meilleure connaissance des citoyens enrôlés. Il est parfois mieux accepté que d'autres dispositifs de comptage et de contrôle, associés à la fiscalité, par exemple³⁸. Il peut aussi donner lieu à des processus plus ou moins contraints selon qu'il est mené conjointement avec des entités étatiques plus répressives, comme le ministère de l'Intérieur (lorsque les productions de carte d'identité et d'électeur sont concomitantes) ou à travers le maillage très serré des administrations territoriales décentralisées. Cependant, cet investissement étatique ne produit pas nécessairement une cartographie exacte : c'est ce qui est démontré dans l'article de E. Muendane et D. do Rosário sur le Mozambique dans ce numéro, où l'envoi de machines obsolètes dans des zones d'opposition distord la

35. L. White, *Unpopular Sovereignty*, *op. cit.*, p. 300.

36. Pour une réflexion comparative sur les mobilités des électeurs, voir L. Bargel, « Une carte, trois communes et deux États. Conflits pour l'appropriation institutionnelle de pâturages alpins frontaliers », *Noroi*, n° 238-239, 2016, p. 85-95 et « Les "originaires" en politique. Migration, attachement local et mobilisations électorales de montagnards », *Politix*, n° 113, 2016, p. 171-199.

37. Voir M. F. David, « "We Are not a Failed State, We Make the Best Passports" : South Sudan and Biometric Modernity », *African Studies Review*, vol. 59, n° 2, 2016, p. 113-132 pour la description d'une logique semblable au Soudan du Sud.

38. G. Piccolino, « Infrastructural State Capacity for Democratization? Voter Registration and Identification in Côte d'Ivoire and Ghana Compared », *Democratization*, vol. 23, n° 3, 2016, p. 498-519.

Matérialités du vote

morphologie du corps électoral autant que l'équilibre des forces politiques au sein du parlement. Les artefacts techniques participent enfin de la fabrication continue d'une esthétique bureaucratique de la modernité répondant à des aspirations souvent déçues et constamment ré-alimentées³⁹.

À travers la production bureaucratique de l'électeur, plusieurs articles de ce dossier réexaminent ainsi la quotidienneté du rapport des citoyens à l'État. Justin Willis *et al.* démontrent que, si la mise en objet du bureau de vote participe de la création de l'État en tant qu'entité distincte de la société, et est conçue de façon à produire une citoyenneté idéale et non médiée, la pratique et l'expérience viennent souvent la subvertir, suggérant ainsi que l'État s'encastre en fait profondément dans la société, notamment au travers d'un ensemble d'intermédiaires. Cette perspective redonne, en effet, toute leur place aux fonctionnaires subalternes qui, par leurs pratiques quotidiennes de médiation, par le rôle qu'ils peuvent jouer dans la redéfinition, l'adaptation ou la traduction de la règle bureaucratique, coproduisent l'État, la citoyenneté électorale et leurs imaginaires⁴⁰. Au Somaliland, le travail d'écriture qui régit le processus de recensement en l'absence d'état civil fiable crée les citoyens : il fixe les identités, l'orthographe d'un patronyme et même la biographie de l'électeur en lui assignant une date de naissance officielle, la même pour tous : celle du 1^{er} janvier ou de son enregistrement (voir Anna Rader dans ce numéro). Au Mozambique, le matériel est manipulé (au sens premier du terme), transporté, par un « petit personnel » qui n'est pas nécessairement bien formé, non professionnalisé, remplacé à chaque élection et recruté sur un mode clientéliste (voir l'article d'E. Muendane et D. do Rosário). Cette co-production de l'État ne se limite pas aux acteurs bureaucratiques mais inclut aussi une multiplicité de relais extra-étatiques, qu'il s'agisse des ONG d'éducation civique, des partis politiques, des associations de femmes, mais aussi de leaders religieux, d'instituteurs, de chefs de quartiers, etc., ceux qui le rendent réel, qui transmettent, traduisent, passent les objets et concourent à leur production et à leurs usages⁴¹. Aujourd'hui au Cameroun,

39. M. Göpfert, « Bureaucratic Aesthetics: Report Writing in the Nigérien Gendarmerie », *American Ethnologist*, n° 40, 2013, p. 2; J. Ferguson, *Expectations of Modernity. Myths and Meanings of Urban Life on the Zambian Copperbelt*, Berkeley, University of California Press, 1999.

40. M. Lipsky, *Street-Level Bureaucracy: Dilemmas of the Individual in Public Services*, New York, Russell Sage Foundation, 1980. Voir également V. Dubois, « Politiques au guichet, politiques du guichet », in O. Borraz et V. Guiraudon (dir.), *Politiques publiques 2. Changer la société*, Presses de Sciences Po, 2010, p. 265-286; J. Weller, *L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation administrative des services publics*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.

41. É. Massicard a également étudié le rôle des chefs de quartier dans la distribution ou la rétention des cartes d'électeurs en Turquie, Voir « Contournement contre contestation? Usages partisans et institutionnels des dispositifs de vote en Turquie », Communication au colloque de l'AFSP, Section

les informations de la carte nationale d'identité – reportées sur la carte d'électeur – sont pour certaines issues de témoignages oraux, faute de certificats de naissance. Sur les zones frontalières du Nigeria, la délivrance de cartes d'identité et d'électeurs dépend des négociations entre notables et chefs administratifs⁴².

La pluralité des intervenants étatiques ou non étatiques, nationaux ou étrangers dans la co-production, la diffusion ou l'interprétation de ces objets permet d'analyser la manière dont le citoyen-électeur est confronté à d'autres médiations de la matérialité et d'autres « gouvernementalités subjectivantes⁴³ » que celle des institutions électorales officielles et de questionner la manière dont cela façonne ou non de nouveaux imaginaires de la citoyenneté, travaillés à l'articulation de dynamiques à la fois locales, nationales et internationales. Les normes pratiques modulent l'ordre étatique idéal pour aboutir à une institutionnalisation toujours partielle du vote et maximiser les opportunités saisies aussi bien par des « contre-pouvoirs » que par des élites politiques ou des intermédiaires cherchant à asseoir leur autorité en se positionnant sur la chaîne de production, de distribution ou d'interprétation de l'objet⁴⁴.

LES OBJETS ÉLECTORAUX, DES MARCHANDISES DÉMOCRATIQUES MONDIALISÉES ?

Cette matière composite et bricolée contraste avec la normalisation des règles et des techniques électorales diffusée par les organisations spécifiquement dédiées à cette standardisation internationale⁴⁵. Le travail inachevé de

thématique 3 (Matérialités de l'électeur : Approches empiriques comparées des dispositifs de vote), Aix-en-Provence, 22 juin 2015.

42. C. R. L. Mbowou, Être sans papier chez soi. Identification, visibilité et invisibilité *dans les marges camerounaises du Lac Tchad*, Mémoire de Master en science politique, Paris, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, 2013.

43. J.-P. Warnier « Pour une praxéologie... », art. cité.

44. B. Gaïti, « Entre les faits et les choses. La double face de la sociologie politique des institutions », in A. Cohen, B. Lacroix et P. Riutort (dir.), *Les formes de l'activité politique*, Paris, PUF, 2006, p. 39-64.

45. R. Bertrand, « The Engineers of Democracy : Election Monitoring Agencies and Political Change in Post-Suharto Indonesia », in R. Bertrand et al. (dir.), *Cultures of Voting, op. cit.*, p. 126 ; N. Guillot, *The Democracy Makers. Human Rights and the Politics of Global Order*, New York, Columbia University Press, 2005 ; B. Petric (dir.), *Democracy at Large. NGOs, Political Foundations, Think Tanks and International Organizations*, New York, Palgrave Macmillan, 2012 ; D. Recondo, « Tailleurs de démocratie : l'assistance électorale de l'ONU racontée par ses artisans », in J.-F. Baré (dir.), *Paroles d'experts. Études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala, 2006, p. 29-56. Le bulletin unique fait partie de ces objets standardisés par les recommandations des experts

Matérialités du vote

L'État pour affirmer son emprise par les objets se fait en effet dans le cadre d'un espace transnational où des acteurs multiples défendent des intérêts et des idées sur le bon déroulement du processus électoral. Au-delà de la sphère étatique, des experts internationaux (privés et publics), des techniciens, des « ingénieurs de la démocratie », des « facilitateurs », des organisations non gouvernementales locales et internationales, des entreprises commerciales – d'Inde ou d'Afrique du Sud par exemple, mais aussi locales –, produisent, utilisent ou commentent ces objets, selon leurs critères propres. Dans la quête jamais achevée de la « démocratisation » ou de « l'intégrité électorale », les technologies ont progressivement pris une place démesurée et occupent largement les programmes d'assistance et d'observation accompagnant nombre de scrutins. Ces innovations matérielles s'inscrivent dans des régimes de valeurs distincts, marchands et politiques, mais qui convergent lors du moment électoral. La performativité démocratique de ces techniques a déjà été déconstruite⁴⁶. Le dossier s'intéresse davantage à la juxtaposition des ordres de valeur dans lesquels ces objets sont évalués et aux débats autour de ces valeurs qui questionnent ainsi constamment le processus de représentation.

La marchandisation des objets du vote n'a rien d'une évidence. Outre qu'elle est limitée dans un certain nombre de pays, européens notamment, c'est initialement un marché de l'expertise électorale, et non d'objets, qui a fait son apparition au tournant des années 1990 dans le sillage de la « troisième vague de démocratisation ». Les « faiseurs de démocratie », essentiellement nord-américains et européens au départ, mais très vite rejoints par des experts du Sud, ont d'abord proposé leurs services, financés par les bailleurs internationaux, en matière de réformes législatives et de certifications démocratiques⁴⁷. C'est progressivement que, face aux insatisfactions répétées malgré les réformes légales et institutionnelles, de nouveaux objets ont fait

électorales quitte à produire des aberrations, comme ce bulletin surdimensionné des élections locales tenues en 2011 en République démocratique du Congo, qui comptait de 1 à 56 pages de format A2 générant des discussions autour du mode et du temps de pliage et des dimensions requises des urnes. « Des bulletins de vote géants pour les élections législatives en RDC », RFI, 24 septembre 2011, <<http://www.rfi.fr/afrique/20110924-bulletins-vote-geants-elections-legislatives-rdc>>, consulté le 3 décembre 2016 (voir cahier photo central, photo 16).

46. K. Coles, « Election Day... », art. cité.

47. On associe souvent l'expertise électorale à des institutions « du Nord » (comme l'Union européenne, le Carter Center, le National Democratic Institute), mais outre que certaines de ces organisations sont multilatérales et véritablement internationales dans leur recrutement et leur base géographique (International Institute for Democracy and Electoral Assistance basée à Addis-Abeba, PNUD dont les experts sont d'origine variée...), certains pays sont devenus des « modèles » qui se diffusent dans les réseaux de savoir électoraux : c'est le cas du Brésil ou du Mexique, ainsi que du Ghana.

leur apparition dans la palette des solutions électorales. D'abord source de peu d'opportunités commerciales (encre indélébile, urnes translucides puis transparentes plutôt qu'opaques), ces objets, intégrant de plus en plus de technologies, constituent aujourd'hui une part non négligeable des dépenses et, partant, un vaste marché. Les élections coûtent chères dans les pays africains : au Kenya, l'élection de 2013 aurait coûté 20 dollars par électeur ; celle de 2016 au Ghana environ 15 dollars ; elle coûterait 3 dollars dans une démocratie occidentale⁴⁸. Pour les élections générales d'août 2017 au Kenya, un sixième du budget est attribué à la modernisation et au remplacement du matériel acheté en 2013 (kits d'identification, transmission des résultats) pour une somme d'environ 35 millions d'euros⁴⁹. Après la vente de logiciels permettant l'établissement de listes informatisées, ce sont aujourd'hui les technologies biométriques et de communication qui alimentent principalement ce marché. L'identification biométrique, pour l'établissement de l'état civil, l'enregistrement électoral ou encore la distribution des allocations sociales, a pris forme en Afrique du Sud pour des raisons historiques, puis s'est diffusée sur le continent depuis la fin des années 2000⁵⁰. La répétition des élections, les changements de gouvernement et l'obsolescence des matériaux, voire leur mauvais entreposage, garantissent un futur florissant à la quarantaine d'entreprises européennes, sud-africaines et indiennes ayant investi ce marché⁵¹.

La pérennité de ce dernier est d'autant mieux assurée qu'elle est soutenue par un ensemble de professionnels, aussi bien au Nord qu'au Sud, pour qui l'innovation matérielle est une réponse adéquate aux problèmes rencontrés lors des scrutins. Les techniques démocratiques, tout comme celles du « développement », apparaissent comme des moyens de répondre aux attentes politiques et économiques des populations sans s'immiscer dans la fabrique interne de ces sociétés⁵². Elles seraient « neutres » car elles ne nécessiteraient aucune médiation particulière et « rédui[raient] considérablement le contrôle et l'influence humains dans ce processus⁵³ ». Débarrassées des hommes, ces techniques permettraient de produire de la confiance dans le processus, de

48. M. Wrong, « Africa's Election Aid Fiasco », *The Spectator*, 20 avril 2013.

49. *Business Daily (Nairobi)*, 26 mai 2016.

50. K. Breckenridge, *Biometric State*, *op. cit.*

51. Entretien avec des cadres commerciaux d'une telle entreprise, Nairobi, 16 juin 2016

52. Voir J. Ferguson, *The Anti-Politics Machine. Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Minneapolis, Minnesota University Press, 1994 et, sur les élections, K. Coles, « Election Day... », art. cité.

53. International Institute for Democracy and Electoral Assistance, *Introducing Electronic Voting: Essential Considerations*, Policy Paper, décembre 2011, Stockholm, IDEA, p. 5 ; pour une discussion historique de cette neutralité des technologies dans le processus électoral, voir P. Pels, « Imaginer les élections... », art. cité.

Matérialités du vote

«l'intégrité» comme l'exigent désormais les normes en circulation. On le verra, une fois replacés dans les dynamiques sociales inhérentes au processus électoral, ces objets plus ou moins sophistiqués produisent de l'adhésion tout autant que de la suspicion. Ce sont plutôt les preuves matérielles de crédibilité qu'ils sont censés apporter. La multiplication des techniques standardisées et supposées garantir l'authentification de l'électeur, le vote unique, la double transmission des résultats, etc., participent de l'élaboration d'un régime de crédibilité objectivable. Au-delà des controverses anciennes autour de la politisation de la certification électorale⁵⁴, la présence/l'absence, l'efficacité/l'échec de ces technologies fournissent des critères communs à partir desquels déterminer cette crédibilité. Or, la discussion et le consensus, même minimal, autour de celle-ci sont nécessaires pour que l'ensemble des acteurs puissent continuer à s'investir⁵⁵. Une élection «crédible» est nécessaire aux gouvernements qui peuvent se revendiquer d'une certaine légitimité; elle l'est aussi pour les administrations «indépendantes» en charge de l'organisation du scrutin: les entreprises qui ont fourni le matériel, les experts qui ont conseillé, les ONG qui ont surveillé et contrôlé, également grâce à des technologies sophistiquées, tous ont intérêt à s'appuyer sur ces dernières pour prétendre évaluer la qualité des élections et éventuellement s'entendre pour améliorer cette dernière lors d'un prochain scrutin.

Les controverses régulières qui entourent les objets éclairent la fragilité de l'ordre électoral. À chaque réforme des lois électorales, avant chaque scrutin, les fournisseurs – souvent étrangers – vantent les retombées de l'utilisation de leur technologie en matière de participation électorale et de réduction des fraudes; les partis politiques d'opposition s'insurgent contre l'acquisition de matériel ou l'adoption de dispositifs qui pourraient les désavantager au moment du vote; les entrepreneurs moraux (ONG, associations de juristes, «experts», etc.) interrogent les systèmes de vérification, l'éducation civique associée aux nouveaux matériels, etc⁵⁶. Les questions récurrentes sont alors les suivantes: le matériel électoral peut-il être une simple marchandise? Les nouvelles technologies sont-elles toujours démocratiques? Leur provenance

54. G. Geisler, «Fair? What Has Fairness Got to Do With It? Vagaries of Election Observations and Democratic Standards», *Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 4, 1993, p. 613-637.

55. M.-E. Pommerolle, «Donors and the Making of "Credible" Elections in Cameroon», in T. Hagmann et F. Reyntjens (dir.), *Development without Democracy: Aid and Authoritarianism in Sub-Saharan Africa*, Londres/Uppsala, Zed Books/Nordiska Afrikainstitutet, 2016, p. 119-138.

56. Les débats s'insinuent parfois à l'intérieur même de l'appareil d'État comme lors des débats entourant l'introduction des machines à voter électroniques en Namibie en 2014 entre la Commission électorale namibienne et la Commission de réforme et de développement du droit, dépendant du ministère de la Justice, qui s'opposaient sur la nécessité d'adjoindre au vote électronique un reçu de vote imprimé permettant à l'électeur de voir et de vérifier son bulletin avant qu'il ne le dépose dans l'urne. N. Shejvali, «Electronic Voting Machines», *Election Watch*, Briefing Paper n° 1,

– souvent étrangère – ne remet-elle pas en cause la souveraineté de l'État ? Le consensus autour de la valeur de ces objets est rare et les conditions sont souvent réunies pour que les croyances projetées dans ces derniers entrent en conflit. D'abord, le marché électoral sur lequel ils s'échangent est considéré comme biaisé : les controverses publiques et les discussions discrètes remettant en cause l'attribution des contrats de fourniture de technologies récentes s'entendent dans nombre de pays⁵⁷. La proximité de certains gouvernements avec les entreprises gagnantes, la distribution avérée ou supposée de pot-de-vin, la médiocrité de certaines entreprises sélectionnées concourent à remettre en cause tant la qualité des objets que leur valeur marchande. Ensuite, la valeur démocratique du matériel électoral offre matière à discussion. La multiplicité des technologies disponibles, leur combinaison et leur sophistication font qu'elles sont très souvent perçues, dans les médias ou parmi les électeurs, comme des « boîtes noires » susceptibles de toutes les manipulations⁵⁸. Introduites au nom de la transparence, elles sont plutôt considérées comme relativement opaques. Si les entreprises pointent du doigt le « facteur humain » dans la défaillance de ces objets⁵⁹, la défiance porte plutôt sur l'intention politique supposée de ceux qui contrôlent le processus dans son ensemble. Et leurs promoteurs, conscients de cette méfiance, n'ont que peu d'arguments, à part techniques et éducatifs, pour rassurer les électeurs : « La crédibilité n'est pas et ne peut pas être assurée par la seule technologie. C'est un facilitateur, mais chaque processus doit être bien planifié. [...] Nous espérons que les Kényans s'adapteront à la technologie ; et comprendront comment ça marche », plaide le directeur de l'Independent Electoral and Boundaries Commission (IEBC, Commission électorale et de délimitation des circonscriptions indépendante) suite aux défaillances qu'avaient connues les technologies de vote et de transmission des résultats en 2013 au Kenya⁶⁰. La dernière remise en cause de ces objets électoraux porte sur leur provenance. La souveraineté revendiquée par l'introduction de ces infrastructures de

octobre 2014 ; Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa, « Electronic Voting and the 2014 Namibian General Elections », Assesment Report, n.l., n.d., <<https://www.eisa.org.za/pdf/nam2014eisa.pdf>>, consulté le 3 décembre 2016.

57. Ces controverses ont fleuri aussi bien au Cameroun qu'au Tchad, au Kenya, en Côte d'Ivoire, au Mozambique, en Namibie, etc.

58. On retrouve ce constat à propos de la Côte d'Ivoire et du Ghana dans : G. Piccolino, « Infrastructural State Capacity... », art. cité ; de l'Inde dans M. Banerjee, « Sacred Elections », *Economic and Political Weekly*, vol. 42, n° 17, 28 avril-4 mai 2007, p. 1556-1562 ; de la Namibie dans G. Dobler, « Waiting and Voting in the Village : Electronic Voting Machines in Namibia's 2014 Elections », Communication aux journées d'études de l'ACPA, Paris, CERI, 31 mai 2016.

59. Entretien Nairobi, 16 juin 2016.

60. Notes prises lors d'une intervention du directeur de l'IEBC à l'université de Strathmore, Nairobi, 5 juillet 2016.

Matérialités du vote

pouvoir est sujette à caution, sur un mode toujours ambivalent. Comment faire confiance à des machines à voter électroniques fabriquées en Inde, se demandent des électeurs namibiens, les premiers sur le continent à les utiliser⁶¹. Une confection locale ne serait-elle pas susceptible *a contrario* de favoriser le pouvoir en place, capable de contrôler cette fabrication? Que dire de l'implication d'une entreprise française dans le processus de recensement et de fabrication des cartes d'identité et des cartes d'électeur dans une ancienne colonie⁶²? On voit comment la question de la modernité matérielle sert de support à des interrogations sur les véritables détenteurs de la souveraineté, notamment en période électorale: l'extérieur, l'État, le peuple? La mise en matérialité du vote interroge avec force le rapport des États à des technologies étrangères et standardisées. Ce point permet de réfléchir à la « production de l'expertise et de l'autorité⁶³ », en termes de matériel de vote, et notamment à l'ambivalence de l'autorité venue de l'extérieur⁶⁴. Le parti pris de ce dossier est de montrer également les usages locaux de produits conçus pour une part de l'extérieur et les pratiques et usages – parfois inattendus – ou, selon les termes d'Appadurai, les chemins et détournements auxquels ils donnent lieu.

LA SINGULARISATION DE L'OBJET ÉLECTORAL

Le contraste est frappant entre l'ordre policé et atone des bureaux de vote d'une part et les scènes de campagne carnavalesques, d'autre part, où se meuvent corps peinturlurés et véhicules customisés, dans un espace sonore et visuel saturé. Il reflète un autre hiatus entre l'idée d'un électeur rationnel et discipliné et celle d'une foule militante, et permet de revisiter les subjectivités individuelles et collectives produites simultanément et de manière non nécessairement exclusive par les objets (voir l'article de J. Willis *et al.*). Leur mise en scène ostentatoire et la distribution de pacotilles renvoient à des mécaniques d'échanges déjà amplement décrits. Le zèle inventif d'un affichage partisan s'inscrit bien sûr dans une quête de faveur politique. Si la mise en contexte du clientélisme a permis de nuancer leurs effets sur le vote, s'intéresser aux objets de l'échange semble pouvoir ouvrir encore davantage de

61. Voir G. Dobler, « Waiting and Voting in the Village... », art. cité, ainsi que les interrogations similaires rapportées par Anna Rader, dans ce numéro, à propos de la fabrication en Afrique du Sud des cartes d'électeurs somalilandaises.

62. On pense ici à l'entreprise française Safran-Morpho qui a procédé au recensement et à la production de cartes d'identité et de cartes électorale au Mali.

63. J. Roitman et J.-P. Warnier, « La politique de la valeur », art. cité.

64. N. Guilhot, *The Democracy Makers...*, *op. cit.*; B. Petric (dir.), *Democracy at Large...*, *op. cit.*

pistes⁶⁵. La production et la circulation des objets de campagne révèlent en effet une diversité de producteurs et de politiques de la valeur⁶⁶. La dimension proprement financière des campagnes, souvent négligée, influence leur déroulement souvent gouverné par le « *merchandising* » des partis dirigeants (d'où la lutte acharnée des colleurs et décolleurs d'affiche décrite par Marie-Aude Fouéré dans ce numéro). Les partis au pouvoir et leurs élites, comme le montre notamment l'article de E. Muendane et D. do Rosário sur le Mozambique, dominent le marché électoral (ils donnent le matériel quand l'opposition le vend le plus souvent). Mais cette puissance du parti au pouvoir n'épuise pas les logiques de production et de circulation de la propagande électorale. La production et la distribution du matériel de campagne, et parfois même des bulletins de vote, peuvent être décentralisées voire privatisées et relever de la responsabilité de chaque candidat, accroissant d'autant les possibilités de réappropriations et de détournements. Des petits patrons produisent du matériel partisan en attendant d'être remboursés ; des militants, ou des électeurs intéressés, achètent des menus objets de campagne, en provenance de Chine, pour participer à la fête électorale. D'autres encore, comme lors de l'élection présidentielle ougandaise en 2016, soutiennent leur candidat, le challenger, en lui faisant des dons lors des meetings, renversant alors complètement les termes de l'échange.

Celui-ci ne se restreint d'ailleurs pas aux rapports entre État et citoyens ou candidats et électeurs. P. Grassin et M.-A. Fouéré montrent bien comment le fait de s'intéresser aux objets et à leurs usages permet d'élargir le regard non seulement aux personnels politiques ou techniques, mais aussi aux non-électeurs, aux non-militants, à ceux privés du droit de vote mais néanmoins exposés à la politique, qui contribuent à la mise en scène des campagnes (comme les danseuses lors des meetings ou les jeunes rabatteurs des candidats armés de sifflets et recrutés pour « faire du bruit »)⁶⁷, ou qui exercent d'autres formes de participation politique trop rapidement réduites à des pratiques manducatoires⁶⁸. L'attention portée dans les articles du dossier aux usages

65. H. Combes et G. Vommaro, *Sociologie du clientélisme*, Paris, La Découverte, 2015 ; L. Zaki (dir.), *Terrains de campagne au Maroc. Les élections législatives de 2007*, Paris, Karthala, 2009 ; R. Banégas, « Marchandisation du vote, citoyenneté... », art. cité.

66. J. Roitman et J.-P. Warnier, « La politique de la valeur », art. cité.

67. Sur le rôle socialement assigné aux femmes dans l'accueil festif des représentants des partis au village, voir J.-P. Olivier de Sardan, « Une culture électorale ? Anthropologie multi-sites des processus électoraux au Niger », in J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Élections au village...*, op. cit., p. 33-34.

68. J. Vernon, *Politics and the People: A Study in English Political Culture, c. 1815-1867*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; F. O'Gorman, « Campaign Rituals and Ceremonies: The Social Meaning of Elections in England, 1780-1860 », *Past and Present*, n° 135, 1992, p. 79-115 ; du même auteur, « The Culture of Elections in England: From the Glorious Revolution to the First World War, 1688-1914 », in E. Posada-Carbo (dir.), *Elections Before Democracy: The History of Elections in Europe and Latin America*, New York, Palgrave Macmillan, 1996, p. 17-31.

Matérialités du vote

individuels et collectifs de ces objets précise encore, et souvent de manière décalée, les formes et l'intensité des relations de pouvoir durant ces moments électoraux. La manière dont les corps les manipulent et les portent révèle en effet des formes de politisation différenciée. M.-A. Fouéré montre bien comment les luttes autour de l'affichage engagent les militants zanzibaris, notamment de l'opposition, dans des combats physiques et moraux intenses. Cet engagement fait écho à celui des militantes malawites décrites par P. Grassin, qui portent fièrement le *chitenje* lors des meetings. Mais le tissu partisan est aussi porté par un ensemble de femmes qui véhiculent sur leur corps les attributs d'un parti qu'elles n'ont rencontré que ponctuellement. Revêtus du pagne, ces corps apparaissent alors comme des infrastructures politiques dans un pays peu pourvu en structures partisans formelles. Ils sont aussi un lieu de discrimination genrée, sociale et politique : la coupe des *zitenje* (plus ou moins sophistiquée) informe sur les distinctions sociales au sein du groupe militant.

Depuis leur conception, leur production jusqu'à leurs échanges, les objets s'encastrent dans un faisceau de relations sociales, d'intérêts contradictoires, de débats et de jeux de pouvoir qui conditionnent l'imprévisibilité de leurs interprétations et de leurs usages. Leur circulation dans l'espace de relations sociales ordinaires habitées d'une historicité propre les conduit à avoir des trajectoires sociales qui, par nature, contiennent leur part d'inattendus et de ratés. C'est ce que démontrent particulièrement P. Grassin et M.-A. Fouéré en tirant le fil méthodologique de l'approche par l'objet par-delà le temps et l'espace électoral officiel. La personnalisation des affiches zanzibaris au travers de la colle et des ciseaux, leur singularisation, appréhendent, transforment et réinterprètent leur sémiologie originelle. De la même manière, les usages hors campagne du tissu, comme rideaux ou pour porter leurs marchandises, par exemple, et les tentatives – souvent vaines – des partis politiques de contrôler les bons et les mauvais usages du tissu partisan, soulèvent des interrogations sur ce qu'est être un bon militant au Malawi aujourd'hui et renvoient à une économie politique du travail partisan qui ouvre des perspectives bien plus larges que la seule étude du vote.

Analyser le processus de fabrication du vote lors de l'opération électorale plutôt que de l'analyser au sortir des urnes permet de faire sortir l'objet de son usage électoral pour le replacer dans son utilisation banale et quotidienne de l'après-élection et par là même replacer le moment électoral sur un continuum temporel et dans un temps politique plus ordinaire. L'analyse des vies sociales des objets de vote a pour mérite de s'exercer dans une dilatation du temps électoral qui déborde la période couvrant l'acheminement

du matériel jusqu'au décompte des votes – le temps auquel se restreint l'observation électorale –, pour prendre également en compte le « hors-champ » du vote (depuis la constitution des listes d'électeurs, jusqu'au transport des bulletins vers les lieux de comptage, le stockage des bulletins usagés et vierges et à la gestion des contestations et par-delà la réintégration des objets dans des espaces sociaux ordinaires et banalisés par la péremption politique programmée de ces derniers). Elle permet de s'interroger sur les usages non-électoraux des matériels de vote, leur conservation, leur banalisation, voire leur autonomisation. Les cartes d'électeurs décrites par E. Muendane et D. do Rosário au Mozambique servent à beaucoup de choses, sauf à aller voter : papiers d'identité faciles à obtenir, ils permettent d'accéder à un ensemble de services sociaux, servent parfois de document de voyage, etc.

Approcher les élections par leurs objets comporte toutefois des limites, méthodologiques cette fois, en elles-mêmes éclairantes sur les pratiques électorales. Il faut d'abord évoquer la collecte qui constitue en soi une expérience ardue⁶⁹. D'abord, les incessants renouvellements des institutions en charge des élections et du personnel – non professionnalisé –, conduisent à la disparition du matériel électoral, perdu dans des déménagements constants. Cette absence de traces est la même dans les partis politiques, faiblement institutionnalisés. Les sièges des partis conservent peu d'archives, et il faut recourir à la quête chronophage d'archives privées auprès du personnel politique lui-même pour trouver des documents intéressants. Dans la logique de marchandisation des élections ensuite, l'obsolescence des objets technologiques – ou leur entreposage et maintenance inadéquats – conduit à un rachat constant de nouveau matériel et à la mise au rebut (ou au recyclage) de celui utilisé précédemment.

Les objets électoraux sont par nature éphémères et parfois détruits dès que l'élection est passée. En période électorale, il faut faire face à la limite de leur traçabilité. Les objets sont en partie échangés pendant des campagnes nocturnes, parfois à huis clos (dans la résidence privée d'un représentant local du parti ou de l'administration locale). Leur accès est souvent refusé sous couvert de la sensibilité des matériaux ou des simples critères édictés par la loi (notamment pour les bulletins de vote). Conserver chez soi du matériel électoral peut d'ailleurs également s'avérer dangereux car suspect

69. Les coordinateurs de ce dossier ont fait face à de telles difficultés – logistiques et politiques – lors de l'organisation de l'exposition sur les élections en Afrique de l'Est : il fut en effet facile de collecter un matériel très diversifié dans une Tanzanie alors en pleine campagne ; la collecte au Kenya dut passer par le personnel politique local, tandis que les instances électorales eurent des difficultés à retrouver les anciens objets électoraux, mais furent généreuses en matériel flambant neuf. Enfin au Burundi, la situation de crise post-électorale rendit la collecte périlleuse.

Matérialités du vote

sur des terrains aux dérives autocratiques. Enfin, en dehors des périodes électorales, dans le « hors champ électoral » pourtant significatif, les objets institutionnels comme de campagne sont difficilement accessibles. Les objets distribués lors des campagnes, lorsqu'ils ne sont pas consommés sur le champ, vivent par la suite une vie autonome détachée de leur finalité d'origine et ne se rencontrent plus que par hasard : c'est un pagne électoral qui sert à emballer des marchandises au marché, et que les usages quotidiens finissent par user, une chasuble aux couleurs d'un candidat porté par un conducteur de mototaxi, une affiche décolorée et partiellement déchirée qui résiste avec peine au passage du temps. Le vote est un événement régulier mais ponctuel et laisse donc très peu de traces. Malgré l'objectif d'élargir la réflexion par-delà le temps des élections, la récolte des objets en elle-même se fait principalement, sinon uniquement, en période électorale et impose donc une temporalité qui contraint en partie l'analyse.

Alors, y a-t-il une vie de l'objet après l'élection ? La difficulté à saisir matériellement l'élection en dehors du temps électoral est réelle, mais elle ne doit pas masquer la productivité d'une telle approche qui permet notamment de comprendre pourquoi ces échéances sont à la fois si décriées et si attendues. Au fond, cette approche par l'objet est également heuristiquement stimulante par ce qu'elle nous dit en creux et à grain fin de l'État, d'un parti, d'une campagne, du militantisme ou encore de la quotidienneté d'un régime autoritaire dans lequel ne pas porter le T-shirt du parti au pouvoir ou ne pas accepter de coller sur les murs de sa maison l'affiche du parti dirigeant engendrerait le risque d'être identifié comme un membre de l'opposition⁷⁰. En suivant les trajectoires de ces objets du vote, on apprend sur la géographie politique de la ville, la nature du travail partisan, les relations de pouvoir locales, le niveau de bureaucratisation de l'État et de sa capacité de pénétration des périphéries. Cette approche est donc avant tout un appel à la transdisciplinarité, dans le sens où historiens, sociologues, anthropologues, mais aussi géographes ou démographes (pour les listes électorales et le découpage des circonscriptions par exemple) pourraient chacun enrichir cette démarche ■

Sandrine Perrot,

Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS

Marie-Emmanuelle Pommerolle,

IFRA de Nairobi, Université Paris I – Panthéon Sorbonne

Justin Willis,

Université de Durham

70. B. Hibou, *Anatomie politique de la domination*, Paris, La Découverte, 2011.